

OGBL - Section Volmerange-les-Mines

De: LEVECQUE Anne Catherine <anne4@orange.fr>
Envoyé: lundi 6 juin 2022 16:01
À: OGBL - Section Volmerange-les-Mines; Christian Simon-Lacroix
Objet: Lettre ouverte concernant la situation des travailleurs frontaliers

En réponse à votre lettre ouverte concernant la situation des frontaliers,

Je vous remercie de nous avoir sollicités sur un problème qui touche des dizaines de milliers de travailleurs frontaliers . D'autant plus que mon suppléant , Gilles Alesch , maintenant retraité a travaillé comme frontalier au Luxembourg durant des dizaines d'années et reste toujours syndiqué à l'OGBL.

Pour notre part nous considérons que la convention fiscale franco-luxembourgeoise du 20/03/2018 doit être purement et simplement abrogée . Elle remet en cause l'égalité du citoyen devant l'impôt par son caractère injuste et arbitraire. Ce qui montre que l'Etat ne respecte même pas ses propres règles, pourtant établies depuis la révolution française et la chute de la monarchie !

Cela pose par ailleurs le problème de l'optimisation fiscale pratiquée par l'Etat luxembourgeois. L'optimisation fiscale vise à réduire l'imposition et s'appuie sur des mécanisme d'évasion fiscale, c'est-à-dire une organisation juridique qui n'est pas illégale, mais qui ne respecte pas les principes démocratique. En effet, les capitalistes et les banques utilisent cette procédure légale pour accumuler des profits gigantesques au détriment des besoins des travailleurs et de leur famille.

C'est en cela que le Luxembourg reste un paradis fiscal, malgré ce qu'en dit l'Union européenne. Ce qui pose le problème de la rupture avec cette Union européenne capitaliste , c'est-à-dire la rupture avec ses traités. Revendication inscrite dans le programme fondateur du POID. Ce qui n'a rien avoir avec la sortie de l'Europe, qui comme chacun sait est, en tant que continent, une entité géographique.

Respectueux de l'indépendance des syndicats vis-à-vis des Etats, des partis, des églises, nous pensons, étant nous-même syndiqués, que c'est à vos plus de 16000 syndiqués de mettre en place leurs cahiers de revendications. On ne peut faire confiance ni à l'Etat français, ni à l'Etat luxembourgeois pour trouver des solutions aux problèmes des frontaliers. Tout dépend du rapport de force et vous avez la capacité, avec vos syndiqués et l'ensemble des frontaliers et leurs organisations, d'imposer vos revendications légitimes.

Plein succès dans votre lutte !

Anne Catherine Levecque et Gilles Alesch , candidats du POID dans la 8ème circonscription de Moselle.